



Procès-verbal du Conseil de Surveillance

Réunion du :	Mercredi 15 octobre 2025
À :	18h00 – 19h30 en visioconférence
Présidence :	M. Philip Guyot de Caila
Présents :	Jean-Pierre LOUVEL, Claudia MASSA, Matthieu RABBY, et Florence SCHWARTZ
	Excusés : Natacha CHICOT, Amélie MOINE, Claude COQUEMA
Assiste à la séance :	Nathanaël URGIN

I. Ouverture de la séance

La réunion du Conseil de Surveillance du 15 octobre 2025 s'est tenue en visioconférence avec la participation de l'ensemble de ses membres, à l'exception de Natacha CHICOT, d'Amélie MOINE et de Claude COQUEMA, excusés.

II. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2025 est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil.

III. Suivi des demandes documentaires

Philip Guyot de Caila informe avoir reçu plusieurs documents, dont certains à caractère interne. Il salue la réactivité croissante de la Fédération dans la communication des éléments demandés.

IV. Retour sur le congrès ANPDF à Mandelieu

Philip Guyot de Caila indique être intervenu au congrès de l'ANPDF afin de représenter le Conseil de Surveillance et d'en présenter les orientations principales.

Il souligne avoir rappelé l'ouverture et la disponibilité du Conseil à l'égard des districts. Malgré les divergences constatées lors de la création du Conseil, il a néanmoins fait état d'une amélioration nette du dialogue avec l'exécutif fédéral.

V. Retour sur le rendez-vous avec le Directeur Général de la FFF

Philip Guyot de Caila présente un point d'information concernant sa réunion de travail avec le Directeur Général de la FFF.

Il rapporte que le Directeur Général de la FFF, Jean-François VILOTTE, s'est montré favorable à un renforcement du dialogue avec le Conseil de Surveillance, dans une optique de collaboration renforcée au service du football français. Le Directeur Général s'est également dit disponible pour intervenir au cours des réunions du Conseil, chaque fois que cela sera jugé utile. Cette proposition est appréciée par les membres du Conseil.



VI. Projet de rapport interne sur la LGF

Claudia Massa prend la parole afin de présenter un point d'avancement sur le rapport interne en cours de rédaction par le Conseil. Elle indique que le document sera finalisé prochainement et transmis au Comité Exécutif, précisant qu'il inclura plusieurs recommandations.

Philip Guyot de Caila rappelle que les travaux du Conseil revêtent un caractère strictement confidentiel et que le rapport ne sera communiqué qu'aux membres du Comité Exécutif, à l'exclusion de toute autre personne.

VII. Gouvernance financière : retour sur l'entretien de la Trésorière et du Directeur Financier

Le Conseil de Surveillance souligne l'intérêt du processus d'entretien des différents acteurs du football français, estimant qu'il s'agit d'un exercice constructif et enrichissant. Cette démarche contribue à consolider les travaux du Conseil, lesquels seront, le moment venu, transmis au Comité Exécutif de la Fédération.

Le Président du Conseil tient à remercier la Trésorière et le Directeur financier pour leur disponibilité et leur réactivité, ayant accepté de participer rapidement à cet entretien. Un compte rendu détaillé sera communiqué prochainement aux membres n'ayant pu y assister.

Le Conseil se déclare satisfait de ce mode de fonctionnement et souhaite poursuivre ces entretiens avec d'autres entités de la Fédération. Il est toutefois convenu de privilégier la tenue de ces échanges lors des réunions en présentiel, lorsque cela est possible. Le Conseil de surveillance proposera aux Présidents de la LFP et de la LFA de se prêter à cet exercice afin qu'ils exposent leur feuille de route pour leur mandature respective.

VIII. Cartographie des organismes subventionnés par la FFF

Matthieu Rabby prend la parole pour présenter l'état d'avancement de son dossier relatif à la cartographie des organismes subventionnés par la FFF.

Il précise que des questions complémentaires seront prochainement adressées à la Fédération afin de permettre la finalisation du dossier.